

FORMULAIRE D'INSCRIPTIONS
PROGRAMMATION D'ACTIVITÉ AUTOMNE 2026
EXTENSION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION
DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : 13 SEPTEMBRE 2026

1. IDENTIFICATION DU PARTICIPANT

Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Date de naissance : _____ Sexe : _____

2. IDENTIFICATION DU PARENT OU TUTEUR (AU BESOIN)

Prénom : _____ Nom : _____
Lien : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐ conjoint(e)
Courriel : _____

3. CHOIX DE L'ACTIVITÉ

Choix	Activité	Tarif
☐ Danse en ligne sociale	Danse en ligne sociale Chaque lundi 14 h 00 à 15 h 30 Du 14 septembre au 7 décembre 2026 Âge : Pour tous Lieu : Chalet des loisirs (263, route Édouard-VII)	90 \$ par personne
☐ Atelier créatif	Atelier créatif Chaque lundi 18 h 30 à 20 h 00 Du 28 septembre au 16 novembre 2026 Âge : 7 à 12 ans Lieu : Chalet des loisirs (263, route Édouard-VII)	160 \$ par personne

3. CHOIX DE L'ACTIVITÉ

Choix	Activité	Tarif
Volley-ball ☐ Première plage horaire ☐ Deuxième plage horaire	Volley-ball Chaque mardi Première plage horaire : 18 h 30 à 19 h 30 Deuxième plage horaire : 19 h 30 à 20 h 30 Du 15 septembre au 19 décembre 2026 Âge : 13 ans et plus Lieu : École St-Jacques (115 rue Renaud)	Gratuit
Danse en ligne country ☐ Débutants ☐ Intermédiaires	Danse en ligne country Chaque mercredi Débutants : 19 h 00 à 20 h 00 Intermédiaires : 20 h 00 à 21 h 00 Du 16 septembre au 2 décembre 2026 Âge : 13 ans et plus Lieu : École St-Jacques (115 rue Renaud)	120 \$ par personne (Possibilité de faire les deux cours pour le tarif d'un cours)
Karaté ☐ Débutants ☐ Intermédiaires	Karaté Chaque vendredi Débutants : 18 h 00 à 19 h 00 Intermédiaires : 19 h 15 à 20 h 30 Du 18 septembre au 11 décembre 2026 Âge : Pour tous Lieu : École St-Jacques (115 rue Renaud)	50 \$ par personne
Futsal ☐ Débutants (6 à 8 ans) ☐ Intermédiaires (9 à 12 ans)	Futsal Chaque lundi Débutants : 18 h 30 à 19 h 15 (6 à 8 ans) Intermédiaires : 19 h 30 à 20 h 15 (9 à 12 ans) Du 28 septembre au 16 novembre 2026 Lieu : École St-Jacques (115 rue Renaud)	Gratuit

4. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Si le remboursement est demandé avant le début de l'activité, un remboursement du montant d'inscription total sera émis. Si le remboursement est demandé dans les 3 jours ouvrables suivant le début de l'activité, un remboursement de la moitié du montant de l'inscription sera émis.

Aucun remboursement ne pourra être émis après cette date, sauf dans les cas suivants : (1) la Municipalité annule l'activité (2) sur présentation d'un billet d'un médecin. Le remboursement sera calculé au prorata des cours restants à la session.

5. PAIEMENT ET SIGNATURE

Montant total : _____ Mode de paiement pour l'inscription : ☐ Argent Comptant ☐ Chèque ☐ Débit

Date : _____ Signature du participant / parent ou tuteur : _____